

N/REF : 26/03/2025 16H35 C:000053 I:01252
V/REF : AC/C15913
V/Email reçu le Mercredi 26/03/2025 à 16H35

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. QBEC
IMMEUBLE : RES QUEBEC -QBEC
3/5, RUE DU QUEBEC
RESIDENCE QUEBEC
44000 NANTES

Rennes, le 22 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-002-Lot6 Loire Atla
LOCALISATION : ALLEE 3/5 QUEBEC - PASS CHANTIER (DATE DEMANDÉE 31/03)
HALLS D'ENTRÉE EN FACE DES ASCENSEURS
MOTIF : RECHERCHE DE FUITE AU NIVEAU DES DALLES DE FAUX PLAFONDS DANS LES 2
HALLS

Donneur d'ordre : M. T CERPELLI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 01/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DU HALL 3
CONSTAT : FUITE REPÉRÉ SUR MULTICOUCHE DIAMETRE 40 PROBABLEMENT ECS DU
BÂTIMENT. VANNE DE COUPURE EN AMONT FUITE SUR LE RACCORD ECROU LIBRE
CONTROLE DU HALL 5
CONSTAT : FUITE ÉGALEMENT SUR MULTICOUCHE DIAMETRE 32 ECROUE LIBRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 03/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
AFFICHAGE COUPURE EAU
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 07/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FOURNITURE ET POSE JOINT VANNES ECS
PRÉVOIR UNE NOUVELLE INTERVENTION CONJOINTE AVEC IDEX CAR LA VANNE EST
PASSANTE OU CLAPET RETOUR HS
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 29/04

MISE EN PLACE DU VEHICULE
MISE EN PLACE D'UN AFFICHAGE COUPURE D'EAU

INTERVENTION DU 06/05
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU
DÉPOSE JOINT DÉFECTUEUX
FOURNITURE ET POSE DE JOINTS
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS

: MG LCOMPTER Email envoyé le 20/05/25 a 11H21 M. T CERMELLI

NR LGESTION Email envoyé le 25/04/25 a 11H31 M. T CERMELLI

2504 : SUITE A NOTRE DEMANDE DU 01/04 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES PRÉCONISATIONS SONT A RÉALISER. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PROCÉDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS REMERCIANT.

AT LGESTION Email envoyé le 08/04/25 a 11H49 M. T CERMELLI

MG LGESTION Email envoyé le 01/04/25 a 11H42 M. T CERMELLI

PRÉVOIR REMPLACEMENT JOINTS FUYARDS OU RACCORDS SI ILS SONT ENDOMMAGÉS
PRÉVOIR COUPURE D'EAU GENERALE DE L'IMMEUBLE
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS
Suite a donner : OUI. Le 03/04/2025 a 16:45

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL013-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PC	1	100,00		100,00
1,00	PBL042-Rempl.joints/clapet s/rob.	2	50,00		50,00
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	2	50,00		100,00
0,50	MOE001-H(s) Affich coupure eau le 03/04	3	50,00		25,00
1,00	PBL042-Rempl.joints/clapet s/rob.	4	50,00		50,00
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	4	50,00		100,00
0,50	MOE001-H(s) Affich coupure eau le 29/04	50	50,00		25,00
TOTAL H.T.					450,00
T.V.A. a 10,00%					45,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>495,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.